

AMBRE est un OPCVM de droit français pleinement investi en actions internationales, spécialisé dans les sociétés dont l'activité est liée principalement à l'exploitation de l'or et secondairement aux autres métaux précieux.

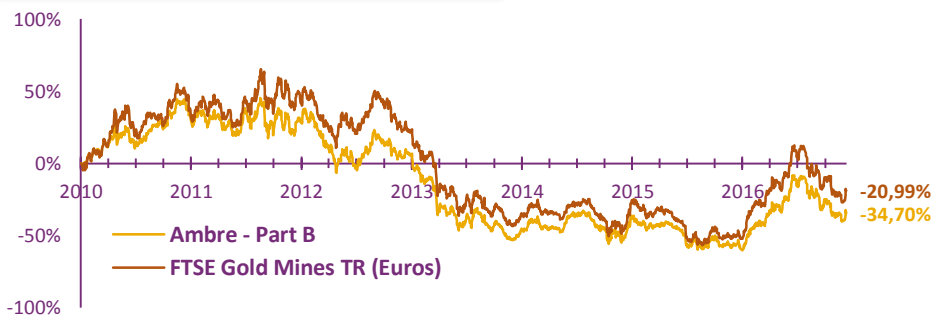
Signatory of:



UNE PERFORMANCE CORRÉLÉE AU CYCLE DE L'OR

Créé en janvier 2010, le fonds a connu depuis 3 ans une performance proche de celle de son indice (FTSE Gold Mines Total Return Euros). Après un long cycle baissier entamé en 2011, l'or et AMBRE semblent profiter d'un fort rebond initié début 2016.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE* (du 22/01/2010 au 30/12/2016)



(* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures)



PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Analyse générale

- Croissance économique, inflation, dette, taux d'intérêt, évolution des devises...
- Documents sectoriels sur la dynamique des marchés de l'or
- Risques géopolitiques

2 Analyse fondamentale des sociétés

- Stratégie, perspectives de croissance, track-record, attente du consensus et regards critiques
- Mix d'activité, environnement concurrentiel, barrières à l'entrée, analyse des actifs miniers, structure de coûts
- Analyse du bilan et de la génération de cash
- Rencontre avec les équipes dirigeantes des sociétés
- Détermination d'un prix cible

3 Construction du portefeuille

- Fonds pleinement investi (90% minimum) et relativement concentré en termes de lignes (30-40 sociétés)
- Allocation dynamique et diversifiée entre les différents profils de sociétés : mines en cours de construction, entreprises majors, intermédiaires et juniors, sociétés de royalties

LES POINTS FORTS D'AMBRE



UNE THÉMATIQUE QUI RECÈLE UN FORT POTENTIEL

Rebond des cours de l'or : incertitudes sur l'économie mondiale, environnement de taux bas ou négatifs, production d'or en baisse...

Restructurations du secteur : réduction des coûts, diminution des investissements, amélioration des bilans...



UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE GESTION

Sandrine Cauvin, arrivée en avril 2016, a repris la gestion du fonds. Le processus de gestion a été modifié en se concentrant davantage sur les valeurs aurifères.



UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

La proximité de notre gestion avec le monde institutionnel nous a conduit à élaborer des reporting sur-mesure et services spécifiques, notamment dans le cadre de Solvabilité II.



ÉQUIPE DE GESTION



Sandrine CAUVIN
Gérant



Florent DRUEL
Analyste
financier

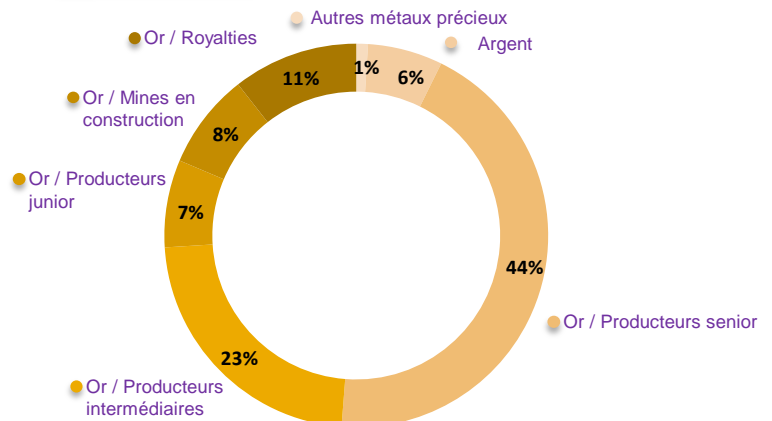
« *Savoir sélectionner les sociétés qui créent de la valeur est indispensable : la gestion active est une source de performance dans les sociétés aurifères* »

Sandrine CAUVIN

ORIENTATION DE GESTION

- Approche bottom-up.
- Univers d'investissement centré sur les sociétés aurifères.
- Ambre offre une approche diversifiée et équilibrée entre les différents profils de sociétés du secteur (cf. graph ci-contre)

REPARTITION SECTORIELLE au 30/12/2016



CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

| | PART B |
|--|--|
| CODE ISIN | FR0010833632 |
| DATE DE CRÉATION | 22 janvier 2010 |
| DURÉE DE PLACEMENT MINIMUM RECOMMANDÉE | 5 ans |
| DEVISE DE RÉFÉRENCE | Euro |
| FRAIS DE GESTION FIXES | 1,15% |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | FTSE Gold Mines Total Return - Euros |
| FRAIS DE GESTION VARIABLES | 20% de la surperformance par rapport à l'indice de référence |
| FRAIS DE SOUSCRIPTION/RACHAT | Néant |
| FRAIS DE MOUVEMENT | Néant |
| MONTANT MINIMUM DE SOUSCRIPTION INITIALE | 1 000 € |
| ELIGIBLE AU PEA | Non |

RISQUES

Le niveau de risque 7 d'AMBRE fait ressortir un profil offensif dû à des investissements essentiellement réalisés sur des actions liées à l'évolution de l'or, et autres métaux précieux, sans limitation en termes de zones géographiques. AMBRE ne bénéficie pas de garantie en capital.

Avertissement : Ce document promotionnel, réservé à une clientèle professionnelle, est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information plus complète sur les orientations stratégiques, les performances, les risques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.vestathena.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

CONTACTS

David BOTTE – Directeur Commercial

✉ david.botte@vestathena.com

☎ 01 83 79 92 83

Abigail LOPEZ-CRUZ

✉ abigail.lopezcruz@vestathena.com

☎ 01 83 79 82 91